

32,3 MT

Le tonnage fluvial de marchandises transportées en Wallonie s'élève à 32,3 millions de tonnes en 2024

Bilan global du trafic fluvial de marchandises en Wallonie (en tonnes de marchandises)

	Exportations	Importations	Transit	Trafic interne	Total	Total Indice 1995-100
1990	8 128 643	10 087 349	10 328 861	1 820 199	30 365 052	94
1995	9 203 560	11 663 551	9 445 427	2 118 851	32 431 389	100
2000	10 919 172	17 048 780	10 818 144	3 435 006	42 221 102	130
2005	12 969 945	16 720 105	11 134 168	2 896 234	43 720 452	135
2010	13 962 813	14 164 763	11 310 925	2 817 921	42 256 422	130
2015	13 782 900	10 129 766	12 159 605	2 986 895	39 059 166	120
2016	13 740 690	10 666 069	12 210 596	2 854 925	39 472 280	122
2017	14 718 743	11 504 971	13 112 822	2 804 501	42 141 037	130
2018	13 564 103	11 356 534	13 733 440	2 884 993	41 539 070	128
2019	13 551 140	10 141 188	12 680 764	2 753 816	39 126 908	121
2020	11 939 177	8 475 723	11 071 626	2 151 681	33 638 407	104
2021	11 713 401	8 685 948	11 357 222	2 417 106	34 173 677	105
2022	11 483 754	8 473 978	11 800 144	2 250 639	34 008 515	105
2023	10 896 684	8 233 628	11 070 737	1 987 561	32 188 610	105
2024	11 031 572	7 860 578	10 897 122	2 491 508	32 280 780	105
Répartition par catégorie en pourcentage						
2024	34,2	24,4	33,8	7,7	100	

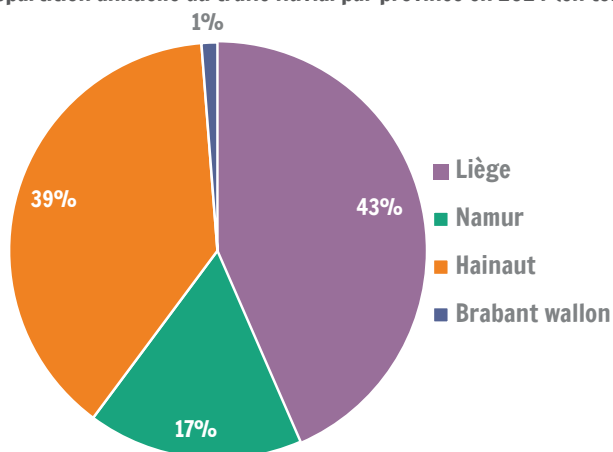
Sources : SPW Mobilité Infrastructures ; Calculs : IWEPS

Le tonnage fluvial de marchandises transportées en Wallonie est avec 32,28 millions de tonnes en 2024, équivalent à 2023 mais en retrait de 5,1 % par rapport à 2022 et reste inférieur de 17 % au chiffre de 2019 (situation d'avant pandémie et sans l'« effet inondation » de juillet 2021). Il s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis 2017 (42 Mt) et dans une érosion tendancielle du trafic ces dix dernières années, imputable à l'évolution de l'activité économique et la mutation du tissu industriel wallon. En conséquence, notons une contraction marquée depuis 2019 des exportations (-18,6 %), des importations (-25,4 %) et du trafic de transit (-19,4 %). En 2024, les tonnes transportées sont principalement destinées à l'exportation (34,2 %, +1,2 % par rapport à 2023) viennent ensuite les importations (24,4 %, -4,5 %), le transit (33,8 %, -1,6 %) et le trafic interne (7,7 %, +25,4 %). A titre de comparaison, le transport de marchandises par voies navigables intérieures en Flandre s'élève à 66,08 millions de tonnes (+4,9 %) sur un réseau navigable cependant plus étendu (1 076 km).

Les pouvoirs publics gèrent 770 kilomètres de voies d'eau dont 450 qui offrent de larges possibilités pour le développement du transport par voie d'eau et au regard des objectifs de la Stratégie Régionale de Mobilité Marchandise. Les investissements dans le réseau wallon des voies navigables, ses écluses, ses ports et les services liés visent à positionner la Wallonie de manière attractive notamment par rapport aux ports de mer et la connexion de ce réseau aux bassins contigus. Le tonnage moyen par bateau chargé est en croissance continue et de 1 067 tonnes en 2024 (contre 826 en 2003 par exemple) ; cela peut s'expliquer par la modernisation dudit réseau.

Transport fluvial

Répartition annuelle du trafic fluvial par province en 2024 (en tonnes-kilomètres)



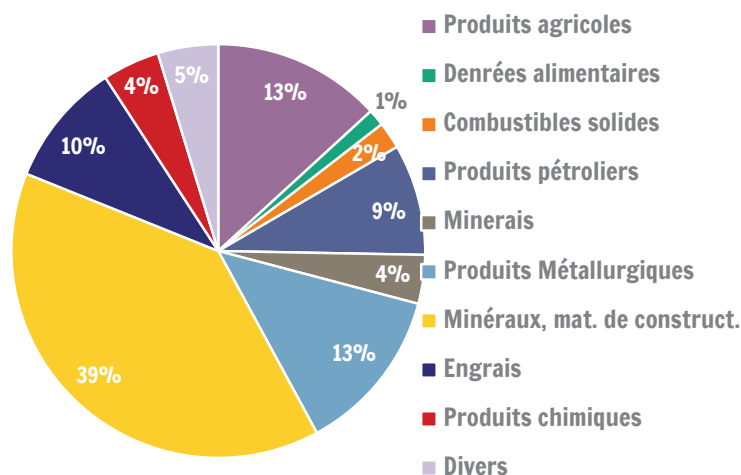
En 2024, le trafic wallon de marchandises s'élève à 1 410 millions de tonnes.km, soit une hausse de 3,6 % par rapport à 2023 (1 360 millions de tonnes.km).

Cette évolution est similaire à celle du trafic exprimé en tonnes, à savoir en retrait -2 % par rapport à 2022 et de 16 % inférieur au chiffre de 2019.

La répartition des tonnes.km transportées par province est la suivante : 43 % pour la province de Liège, 39 % pour la province de Hainaut, 17 % pour la province de Namur et 1 % pour la province du Brabant wallon.

Sources : SPW Mobilité Infrastructures ; Calculs : IWEPS

Trafic fluvial par catégories de marchandises transportées en Wallonie en 2024 (en tonnes)



En conséquence de l'évolution économique, de la mutation du tissu industriel, le transport fluvial de marchandises tend lentement vers une diversification des marchandises transportées. En 2024, les minéraux&matériaux de construction gardent une part prépondérante (39 %, 12,8 Mt) mais sont en baisse -2 % ; les produits métallurgiques (13 %, +0,2 %) et agricoles (13,2 %, +8 %) sont en progression. Ils représentent à eux trois 65 % du trafic. Notons encore les engrais (10 %, +20 %), les produits pétroliers (9 %, +12 %) et la chute des combustibles solides (23 %) et des minerais (-20 %). En recule aussi, la catégorie « divers » (-10 %), elle englobe le trafic conteneurisé transbordé de ou vers la voie d'eau depuis les terminaux wallons (103 571 EVP en 2023, l'année record étant 2020 avec 151 252 EVP).

Sources : SPW Mobilité Infrastructures ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les données présentées dans cette fiche sont issues des statistiques produites par le SPW Mobilité Infrastructures (SPWMI) et concernent les statistiques de navigation marchande obtenues à partir du document « permis de circulation » détenu et déclaré par tout bateau navigant en Wallonie (informations exhaustives cf. <http://voies-hydrauliques.wallonie.be>).

L'unité "tonnes.km" exprime le déplacement d'une tonne de marchandises sur une distance d'un kilomètre.

EVP : équivalents vingt pieds, unité de mesure de conteneur.

Sources : SPW Mobilité Infrastructures ; Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Les statistiques fournies par le SPWMI sont ventilées selon différentes catégories et disponibles directement via son site Internet (cf. lien ci-dessous). Il s'agit de données exhaustives et non le résultat d'une estimation.

Les données de tonnage transporté et manipulé peuvent être utilisées pour donner une estimation de l'activité économique sur un territoire.

Le transport de plaisance ou de personnes n'est pas repris dans cette fiche.

Pour en savoir plus : <http://infrastructures.wallonie.be/home/nos-thematiques/voies-deau/naviguer-en-wallonie/statistiques-de-navigation.html>

Personne de contact : Julien Juprelle (j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2026